

DES CORRIDORS DE BIODIVERSITÉ POUR SAGUENAY

Proposition soumise à la ville de Saguenay par Les verts boisés du fjord

Été 2012

« La mise en place de corridors biologiques permet de lutter contre l'érosion de la biodiversité, et au-delà, de créer un réseau maillé de voies vertes pour stimuler les modes doux de déplacements ».

(revue Techni-Cités n°89 du 8 mai 2005)

Le dernier *Schéma d'aménagement et de développement* de la ville de Saguenay (2011) réservait une belle surprise aux Verts boisés du fjord, en reprenant de nombreuses idées de préservation et de mise en valeur de boisés urbains et périurbains, au titre de Territoires d'intérêt écologique, pour l'essentiel. Ces propositions émanaient de nombreux textes et mémoires, dont plusieurs remis aux instances municipales depuis un dizaine d'années (voir liste en fin de texte).

Mais l'inéluctable expansion urbaine dans un trop proche futur, ainsi que le très néfaste morcellement des îlots de biodiversité sur le territoire actuel, rendent maintenant impératifs la conception et la réalisation très prochain Corridor de biodiversité pour tout l'écoumène hors forêt publique. Il s'agit de « créer des voies vertes, sans interruption, ni obstacle physique, au même titre qu'une infrastructure routière roulante, dotées de fonctionnalités écologiques et paysagères pour favoriser la libre circulation des animaux et des plantes »(Emmanuel Boutefeu, 2007). Et des humains, rajouterons-nous...

En un mot, il faut « défragmenter » les espaces verts urbains, les structurer le long des principaux axes riverains, tout en les reliant entre eux par des axes interquartiers. Ainsi on pourra marcher le long d'un itinéraire vert, "mi-promenade urbaine, mi-jardin public", la marche étant universellement reconnue comme bénéfique pour le corps et l'esprit.

Dans les pages qui suivent, nous commenterons les cartes produites pour appuyer et valider nos propositions, espérant que nos instances municipales se les approprieront rapidement, avant même leur inscription dans la prochaine édition du Schéma d'aménagement et de développement de la ville.

1. COUVERTURE VÉGÉTALE GLOBALE DU TERRITOIRE

Si un constat clair se dégage de cette carte, c'est bien l'inexorable poussée de la force centrifuge de la ville vers le rural et du rural vers la forêt. En effet, depuis l'ouverture de la région à la colonisation en 1838, *la forêt continue* qui occupait 100% du territoire, n'en couvre plus que la moitié en 2012. Si en gros cette forêt dense encercle maintenant la campagne, elle se concentre nettement dans la partie sud-ouest, autour du lac Kénogami et du Saguenay, mais aussi à l'est et au nord

100% du territoire, n'en couvre plus que la moitié en 2012. Si en gros cette forêt dense encercle maintenant la campagne, elle se concentre nettement dans la partie sud-ouest, autour du lac Kénogami et du Saguenay, mais aussi à l'est et au nord autour du fjord.

Si une île de bonne superficie sur le lac Kénogami ne risque aucune perturbation, en raison de son statut de conservation intégrale, elle est bien seule dans son coin, car de nombreux blocs de forêt sont déjà condamnés à une disparition à terme, concentrés aux extrémités nord-ouest et est du territoire municipal (Jonquière, Shipshaw et La Baie).

Mais heureusement, de nombreux lambeaux du territoire, parsèment encore les zones rurales, mais aussi urbaines; ils totalisent environ 6.5% du territoire, soit 7 600 ha (76 km²) sur les 116 500 km² de la ville (tableau 1). Sur ce 76 km², à peine 2,1% se retrouvent à l'intérieur du périmètre d'urbanisation et 4,4% en zone agricole dynamique permanente. Mais en calculant leur superficie p/r à chacune de ces deux zones, les taux montent respectivement à 17,4% et 14,0% (tableau 2), signe que tout n'est pas perdu! *Les îlots boisés urbains et périurbains constituent en quelque sorte les ancrages d'un véritable Corridor de la biodiversité à créer dans les prochaines années.*

Nous annonçons donc déjà leur rôle crucial dans cette construction à venir, mais en même temps l'urgence d'un moratoire municipal sur le sort que leur réservent d'ores et déjà le Schéma d'aménagement et les pressions économiques à venir, en attendant de déterminer quels îlots seront choisis comme piliers de ce Corridor.

INVENTAIRE DU COUVERT VÉGÉTAL ET OCCUPATION DU SOL, SAGUENAY 2012

COUVERT VÉGÉTAL	Superficie en		Superficie % de la ville
	hectares	116 500	
Forestière de production et de récréation	57 312	116 500	49,2
Forestière de conservation intégrale	739	116 500	0,6
Villégiature (bilan non exhaustif)	1516	116 500	1,3
Zones boisées de type urbain et périurbain à conserver*	7 615	116 500	6,5
Zones boisées appelées à disparaître	12888	116 500	11,1
		116 500	
OCCUPATION DU SOL			
Périmètre d'urbanisation	14 041	116 500	12,1
Zones agricoles dynamiques permanentes	36 945	116 500	31,7
Zone forestière de production, récréative et de conserv.	45 610	116 500	39,2
Parc de Grande-Anse	151	116 500	0,1
Complexes industriels RTA et zone aéroportuaire	1032	116 500	0,9
Domaine lacustre et de patrimoine riverain	18 786	116 500	16,1

Tableau 1

* Calculs LVBF. Toutes les autres données ont été fournies par le Service de Génie et urbanisme, sur la base des cartes du dernier Schéma d'aménagement et de développement de la ville (2011).

SUPERFICIES DU COUVERT ARBORÉ RÉMANENT EN ZONES URBAINES ET AGRICOLES, SAGUENAY 2012

SUPERFICIES DU COUVERT ARBORÉ RÉMANENT EN ZONES URBAINES ET AGRICOLES, SAGUENAY 2012

1. Boisés à l'intérieur du périmètre d'urbanisation	2 447ha, ou 24,5 km ²
2. Superficie à l'intérieur du périmètre d'urbanisation	14 041 ha
% de 1 sur 2	17,4%

1. Boisés à l'intérieur des zones agricoles dynamiques	5 168 ha ou 51,7 km ²
2. Superficie des zones agricoles dynamiques	36 945 ha
% de 1 sur 2	14,0%

Tableau 2

Calculs LVBF.

2. PROPOSITION DE CORRIDORS DE BIODIVERSITÉ

Cette seconde carte suggère d'abord une structuration simple et naturelle de la ville-MRC en *sept corridors majeurs de biodiversité* axés sur les sept rivières importantes drainant le territoire.

« À tout seigneur, tout honneur » rivière et fjord du Saguenay forment le corridor majeur qui reçoit les six autres, soit les rivières Shipshaw, aux Sables, Chicoutimi, du Moulin, à Mars et Ha!Ha! Après tout, le « Domaine lacustre et de patrimoine riverain » occupe 16% du territoire, et accueille déjà des versants forestiers non négligeables, tout en ayant subi de lourdes pertes par des déboisements intensifs au profit de l'agriculture, de la villégiature et bien sûr de la ville. Nous proposons de consolider ces corridors de biodiversité par excellence, soit par la préservation maximale des superficies boisées actuelles, soit par une revégétalisation adaptée au mieux des occupations présentes (peuplements linéaires, mosaïques forestières, larges bandes riveraines, etc.).

En milieu densément peuplé, ces axes majoritairement nord-sud et plutôt espacés réclament des *Corridors de biodiversité urbaine* au sein de la conurbation, i.e. des corridors intra et inter-quartiers. Nous appuyant sur les îlots de verdure sauvegardés (crans, berges et ravins), les axes majeurs de circulation encore récupérables et les pistes cyclables, chaque arrondissement pourrait restructurer des corridors soigneusement délimités dans le cadre d'un plan de biodiversité floristique et faunique bien tracé pour les décennies à venir.

RÉFÉRENCES TEXTES ET MÉMOIRES LVBF 1998-2012

Proposition d'inclusion de monts, berges et ravins dans le plan d'urbanisme et le schéma d'aménagement de la MRC du Fjord-du-Saguenay (mai 1998), SAS et LVBF, 2 pages.

Les boisés de la conurbation du Haut-Saguenay : les interventions et les stratégies de réaménagement (2000). In : Les espaces dégradés, contraintes et conquêtes, Coll. Géographie contemporaine, dir. Gilles Sénécal et Diane Saint-Laurent, p. 67-83.

Proposition d'un service forestier urbain et périurbain (fév. 2002), LVBF, 20 pages.

La vision écologiste d'un cadre de vie vert (février 2004). Intervention à la Table ronde du séminaire de Vision Saguenay 2005 sur « L'état de l'aménagement du

pages.

La vision écologiste d'un cadre de vie vert (février 2004). Intervention à la Table ronde du séminaire de Vision Saguenay 2005 sur «L'enjeu de l'aménagement du territoire ».

Espaces verts pour ville béton et rase campagne, Jean Désy, UQAC et LVBF. in Organisations et Territoires, printemps-été 2004, p. 55-61.

Pour une politique de foresterie en milieu urbain et agroforestier intramunicipal à Saguenay en 2025. Éléments de prospective. Tendances lourdes et scénario alternatif probable (mars 2007). Gille Tremblay et coll. J. Désy et Ginet Perreault. Mémoire soumis à la ville de Saguenay, 34 pages.

Inventaire de l'état des sentiers pédestres à la ville de Saguenay. Rapport final (novembre 2008). Collectif LVBF, 57 pages. + diaporama résumé.

Pour une politique de foresterie urbaine et agroforestière à ville de Saguenay. Éléments de prospective pour 2025 (août 2009). Gille Tremblay pour LVBF, diaporama.

Symbiose de l'arboriculture et de l'horticulture pour l'amélioration du cadre de vie urbain (oct. 2009). Julien Petitclerc et Jean Désy, diaporama présenté à la Société d'horticulture du Saguenay.

Mise en valeur des boisés urbains (avril 2010). LVBF et Service des loisirs de la ville, diaporama présenté lors de la Conférence annuelle des loisirs de l'AQLM.

Pour une véritable politique municipale en matière de foresterie urbaine à Saguenay (nov. 2011). Mémoire présenté aux séances de consultation sur le Plan d'urbanisme de ville de Saguenay, 38 pages.

La ville de demain sera verte ou ne sera point (août 2010), Gille Tremblay et Jean Désy. Résumé du mémoire présenté au journal Le Quotidien, dans le cadre des consultations publiques sur le nouveau schéma d'aménagement et de développement de la ville de Saguenay, juin 2010.

L'aménagement écologique des boisés urbains : l'exemple des Verts boisés du fjord (avril 2012). Jean Désy et Julien Petitclerc, in La revitalisation des espaces centraux. Enjeux et voies d'avenir pour les villes moyennes, direction P.-A. Tremblay et S. Temblay, GRIR, pp 173-201.

La ville de demain sera verte ou ne sera point : pour une politique de conservation et de mise en valeur des milieux naturels et des paysages à Saguenay. (avril 2012). Jean Désy et Gille Tremblay, in La revitalisation des espaces centraux. Enjeux et voies d'avenir pour les villes moyennes, direction P.-A. Tremblay et S. Temblay, GRIR, pp 167-172.

Un véritable programme pour Saguenay en matière de développement durable et d'environnement (avril 2012), Gille Tremblay, 13 pages.

